

LE PILLIER

VOTRE JOURNAL SYNDICAL



QUÉBEC
STT CANAM PONTS



3E ÉDITION
MARS 2019

LE MOT DU PRÉSIDENT

La fin de l'année 2018 fût bien remplie et 2019 s'annonce l'être autant!

L'employeur semble avoir beaucoup de projets pour les prochaines années donc du pain sur la planche en ce qui nous concerne. L'augmentation du nombre d'employé cause inévitablement une augmentation du travail syndical. Nous faisons de notre mieux pour vous représenter partout et en tout temps.



Depuis juillet dernier, nous avons signé 4 lettres d'entente avec l'employeur.

- La première était sur la possibilité que les employés de la B200 de nuit puissent retourner sur un horaire modifié de 5 jours qui avait été proposé par les travailleurs.
- La deuxième consistait à ajouter les opérateurs CNC et les opérateurs de manutention et machinerie (OMM) sur l'équipe 2 (4x10h de nuit). Cela a permis d'avoir une alternative à ceux qui n'aimaient pas le shift de 5 jours de nuit et a aussi permis à l'employeur d'avoir des travailleurs plus longtemps sur la production.
- La troisième était une demande des travailleurs du shift de fin de semaine qui voulait une petite modification sur l'horaire leur horaire. Rien ne change en ce qui concerne le vendredi mais ils débutent 20 minutes plus tôt le samedi et le dimanche pour finir 20 minutes plus tôt en fin de shift.
- La dernière était en lien avec les modifications qu'il y a eu aux normes du travail. Les congés mobiles sont devenus des congés personnels et les 2 premiers sont payés à 100% après 3 mois de service continu. Aussi, entre 3 ans et 7 ans d'ancienneté, les travailleurs ont maintenant 3 semaines de vacances.

Lors d'un atelier pour augmenter la production dans l'usine, le sujet des horaires avaient été abordé. Après plusieurs discussions et négociations entre l'employeur et l'exécutif syndical, nous nous sommes entendus sur une lettre d'entente pour le nouvel horaire de 4x10h de jour. Après un sondage fait auprès des travailleurs concernés, 80% de ceux-ci voulait ou aurait aimé être sur cette horaire. Elle est maintenant en fonction depuis le 21 janvier 2019. Il ne reste plus qu'à signer l'entente et la faire entériner à la prochaine assemblée générale.

En 2018, nous avons mis l'emphase sur la formation des membres de notre comité exécutif. Les nouveaux ont été envoyés dans les formations de base à la CSN sur leur poste respectif. Nous nous sommes aussi rendu compte d'un point faible en ce qui concerne nos connaissances dans le processus et l'accompagnement des travailleurs en accident du travail ou en maladie professionnelle. Donc nous avons reçu beaucoup de formation en lien avec ce dossier souvent complexe et mal compris.

Bonne et heureuse année à tous!

ÊTRE MEMBRE DE L'EXÉCUTIF SYNDICAL

J'ai décidé dans cette édition de notre journal de parler à cœur ouvert du rôle qu'on choisit quelques travailleurs, celui de vous représenter en tant que membre de l'exécutif syndical. Commençons par la question qui tue : Pourquoi en être membre en 2019?



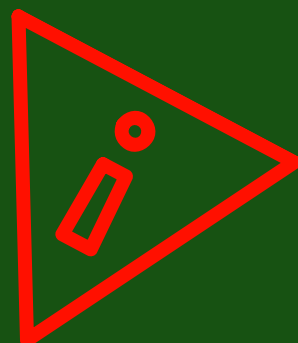
Au départ, j'ai décidé d'être membre du comité exécutif pour représenter mon quart de travail de nuit qui avait beaucoup de problématiques et peu de moyens pour les régler. Je croyais dès lors qu'il me suffirait de crié plus fort que les autres pour améliorer les choses et que c'était ça le travail d'un représentant... J'étais loin du compte.

Je suis a complété ma dixième année en tant que représentant et j'en retire beaucoup de fierté et de satisfaction. Avec le recul, je compare mon travail à celui d'un travailleur social industriel. J'ai aidé des travailleurs dans leur problème de toxicomanie et d'alcoolisme, j'ai eu à faire des interventions face à l'intimidation et au harcèlement, aidé des travailleurs lors de divorce ou de problèmes familiaux, accompagné certains autres dans des problèmes de santé, et tous sa en travaillant pour obtenir des conditions de travail plus juste pour tous.

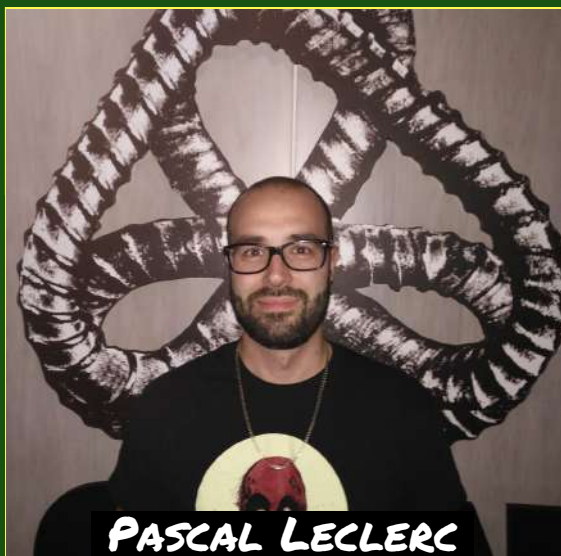
Le travail d'un représentant est d'aider les autres sans attendre quelques choses en retour. Le plus triste, c'est que nos efforts et nos victoires sont souvent cachés derrière quelques dossiers difficiles et plutôt impopulaires des membres que nous représentons. Mais malgré les moments plus durs, votre représentant continue la lutte simplement pour aider tous les travailleurs, collègues et amis qui composent notre syndicat. Et si je pouvais vous suggéré une petite chose, quand vous croiserez un représentant dans les prochains jours, remerciez le pour son travail et croyez moi sur parole, il l'appréciera à sa juste valeur.

MESSAGE IMPORTANT!

Veillez prendre note que la première assemblée générale de l'année 2019 aura lieu le dimanche 24 mars au club social victoria à 9h00. Un déjeuner chaud vous y sera servi.



LES PETITS NOUVEAUX



LE VP GRIEF

C'est avec un grand plaisir que je me suis joints à l'exécutif syndicale au cours de la dernière année. Pour ceux qui ne me connaissent pas "ENCORE", je suis soudeur depuis près de six ans chez Canam. j'aime aider les gens, trouver des solutions et parlementer. J'adore aussi les longues balades romantiques en forêt et les chiawawas.

Mon rôle dans notre journal sera de vous faire un suivi des griefs à chaque parution. Au cours de l'année passée, nous avons eu 5 griefs: 2 face à des mesures disciplinaires, 2 suite à un congédiement, 1 suite à un litige d'overtime. Ils ont tous été réglé en commun accord avec l'employeur. Nous commençons donc l'année 2019 sans aucun grief en cours. Si vous avez des questions, besoin d'un ami, il suffit d'un appel pour que tout devienne limpide, avec Votre vice-président Grief : Pascal Leclerc.



LE TRÉSORIER

Bonjour à tous les lecteurs, je me présente Sébastien Jobin et voici mon tout premier texte dans notre merveilleux journal syndical. Très peu d'entre vous me connais, alors je profite de ma premier apparition pour me présenter.

Cela va bientôt faire trois ans que je travaille chez Canam. J'ai commencé comme journalier pendant deux mois pour ensuite devenir préposé aux opérations. Pour ceux qui sont moins habitués à l'usine de peinture, un préposé aux opérations est celui qui prépare les pièces pour les peintres. Mon implication dans le syndicat a débuté avec un poste dans le conseil syndical du côté de la B700 et B800. C'est à partir de cette implication qu'on m'a ouvert la porte pour entrer dans l'exécutif syndical comme trésorier. Je trouvais important de m'impliquer pour changer les choses puisque l'on n'était moins bien représenté de mon côté. Certains, diront sûrement que je connais peu de choses en matière syndicale et c'est vrai, mais je suis là pour apprendre et assurer une relève. Alors si vous me rencontrez sous le nom de Kirby, junior et/ou le gars aux autocollants, venez me voir! Je suis toujours près à aider.

LE VP SANTÉ-SÉCURITÉ

Bonjour tout le monde !!!

Pour mon nouvel article, je vais vous faire un petit résumé de 2018 et surtout, je vais vous parler d'un nouveau projet pour vous aider en cas d'accident de travail:

LA POCLETTE MÉDICALE.



Pour l'année 2018, environs une douzaine de travailleurs ont demandés l'aide du syndicat pour les aider dans leur dossier CNESST. En date d'aujourd'hui, 2 dossiers ont été réglé en faveur du travailleur et pour le reste, nous sommes dans l'attente des décisions. Pour des raisons hors de notre contrôle, les délais sont très longs ! on parle de plusieurs mois... Il est donc important de prendre son dossier en mains pour ne rien oublier !

Depuis que je suis au poste de V.P Santé-Sécurité, mon mandat principal est la défense des accidentés. Ce que je remarque le plus depuis le début, c'est la méconnaissance du processus, des papiers médicaux et le non suivi des dossiers de la part du travailleur. Souvent lorsque le travailleur demande l'aide du syndicat, le dossier est déjà ouvert. Il vient nous voir en panique car il se fait refuser ou la CNESST demande de rembourser les montants versés. Lors d'une formation, nous avons échanger de notre problématique avec l'exécutif du RTC. Ils nous ont alors parler d'une pochette maison qu'il remettre a leur confrères lors d'un accident de travail avec en grandes lignes: les étapes, les personnes ressources et quoi ne pas oublier. On a trouvé l'idée très bonne, alors l'exécutif a créé notre pochette maison adapté à notre réalité. Vous y retrouverez une feuille avec: numéros de téléphones, aide-mémoire, les étapes du processus d'un accident du travail, des documents de couleurs pour aider à comprendre la démarche comme l'attestation médical, le rapport médical, l'assignation temporaire, la réclamation du travailleur... Dans les prochains jours, nous testerons la pochette avec des travailleurs pour en tirer des commentaires. Je voudrais remercier l'équipe des ressources humaines de nous avoir donner l'autorisation et de nous faire confiance dans ce projet qui je souhaite, ne jamais vous voir vous en servir car l'objectifs c'est: **0 accidents !!**



LA PREVENTIVE

Une bonne analyse de risque et le respect des procédures Établies sont primordiales avant d'effectuer des manoeuvres avec des ponts roulants. Seulement qu'au mois de janvier, 9 des 22 DÉclaration santé-sÉcurITÉ au travail Étaient en lien avec des ponts roulants.



SOYONS PRUDENTS!

ZONE SANTÉ SÉCURITÉ

LES REPRÉSENTANTS À LA PRÉVENTION



(RP)



LE COMITÉ SST 2.0

Le 17 décembre 2018, des travailleurs et des représentants de l'employeurs se sont réunie dans un atelier pour cibler les problématiques au niveau du comité santé-sécurité: la structure actuelle du comité ne permet pas à ses membres d'avoir l'impact et l'influence souhaité dans l'usine, la priorisation est difficile due à un manque de visibilité des principaux risques et opportunités dans l'usine, absence de présentation des statistiques en temps réel. Pour cette journée, on s'est donnés comme livrable de revoir les rôles du comité, du représentant à la prévention et de l'escouade, de développer des indicateurs de performances SST, de redéfinir et d'améliorer les mécanismes de communication et établir un processus de coordination entre les différents intervenants SST.

Donc suite à cette journée, des changements majeurs ont été effectués comme: une nouvelle structure décisionnelle, une matrice de gestion des priorités, des statistiques du dernier mois pour cibler la prévention et surtout une plus grande responsabilité des travailleurs au sein du comité. Dans quelques semaines vous allez être en mesure de voir ces changements. Depuis le début de l'année lors des inspections des lieux de travail, certain travailleur ont été questionné à savoir comment ça va dans leurs environnements de travail. Servez vous de ce moment pour vous faire entendre. Une banalité pour vous peut éliminer un risque potentiel.

N'oublier pas de faire votre vision 360 !!!

UN TRAVAIL D'ÉQUIPE!



L'exécutif a demandé à Jill Langlais si l'idée de participer à notre journal l'intéressait et c'est avec enthousiasme qu'elle a accepté. Nous lui avons alors demandé de se présenter et de nous décrire sa vision de la santé-sécurité.



JILL LANGLAIS

QUEL EST LE MODE D'EMPLOI POUR ATTEINDRE UNE CULTURE SST DANS UNE ENTREPRISE TEL QUE CANAM PONTS?

Comment moi j'en suis venue à adopter une culture SST? Je n'ai pas décidé un jour de devenir préventionniste, c'est la prévention qui est venue à moi.

On m'a proposé un poste en SST après quelques années à occuper différents postes en milieu industriel. On me disait de croire en moi et que je pourrais apprendre, qu'on peut tous apprendre, chacun à notre rythme tant qu'on ne cesse de vouloir en savoir et connaître plus. J'ai lu, j'ai connu des spécialistes, j'ai pris des formations, je suis retournée à l'école, mais j'ai surtout parlé avec mes collègues pour mieux comprendre leur réalité et les faire évoluer avec moi.

C'était pour moi un emploi, qui changerait la vie de mes collègues..., je n'en savais rien. Je faisais qu'une simple petite différence à travers beaucoup de chose à faire, à mettre en place, mais je m'y plaisais et c'était l'essentiel. Chaque jour, j'apprenais un peu plus, chaque jour je vivais de belles réussites. Plusieurs étaient réfractaires au changement, mais qui ne l'est pas un peu? Après tout, ça fait partie de notre vie. Quand on apprend à marcher, combien de fois on se lève, on se tient et au lieu d'avancer debout, on se remet à marcher à 4 pattes, à ramper, à tendre les bras aux autres par peur du CHANGEMENT auquel on fait face. Adopter des comportements sécuritaires au travail c'est pareil, ça demande de l'adaptation, mais on peut tous y arriver. Un pas à la fois, on arrive à franchir de belles réalisations en SST.

Prenons un temps de recul afin d'identifier les pas que vous avez franchi un à un chez Canam Ponts depuis quelques années ; l'implantation du port du casque de sécurité, du port des bouchons, des bottes avec protecteurs métatarses, la sécurité machine, l'inspection visuelle des plateformes élévatrices et ponts-roulants ainsi que l'implantation de la Vision 360.

Soyez fiers de vous, vous avez réussi à bâtir pas à pas une culture SST. Est-ce que ça l'a été facile? Surement pas. Est-ce que tout le monde à changer en même temps? Non, on avance à un rythme différent en autant qu'on se permet d'avancer. Est-ce qu'on peut faire mieux? OUI, il y aura toujours amélioration en SST. L'enfant lorsqu'il marche, il veut courir, nager, sauter... Le travailleur veut pour son quotidien au travail pouvoir repartir à la maison afin de profiter de la vie, de ses loisirs, de ses proches, ensemble on contribue à développer notre culture interdépendante en SST. Nous avons plus d'alliés qu'à mon arrivée en 2016 et je suis CONVAINCUE qu'à la fin de 2019 nous aurons encore plus d'alliés qui contribueront à ce changement de culture.

Aujourd'hui la SST n'est plus pour moi qu'un emploi, ça fait partie de ma vie au quotidien. La vie a fait que mes connaissances dans le domaine se sont transformées en valeur aussi importante que la famille, le plaisir, et la vie, cette vie si fragile. Le 15 mars 2014, j'ai perdu un ancien collègue de travail, mon confident, mon meilleur ami, par un grave accident de travail. Du jour au lendemain, en une fraction de seconde le cours de sa vie à changer, le cours de nos vies a changé aussi. Je me suis remise en question... est-ce que ça valait le coup? Est-ce que je pouvais faire une différence? Et j'ai finalement fait le choix de continuer à contribuer au changement de culture en matière de SST. Je devais y croire plus que jamais. Un pas à la fois, un changement à la fois, une réussite à la fois.

Et vous, qu'est-ce qui vous motive à contribuer à la culture SST chez Canam Ponts? Ferez-vous parti des alliés en 2019? Je l'espère.



Un merci spécial à Jill Langlais pour son temps et son enthousiasme à participer dans notre journal



MOMENT D'HISTOIRE

Les premiers pas du syndicalisme confessionnel à Québec (1900-1918)

Le 20 février 1918, le journal " L'action catholique " publie en première page un article annonçant la formation d'une nouvelle organisation ouvrière dans la vieille capital: le conseil central national des métiers du district de Québec.

« Les délibérations ont duré jusqu'à près de deux heures ce matin, mais elles ont été, par instant, d'un ton si élevé que la séance n'a paru longue à personne ». L'une des questions à l'ordre du jour porte sur la présence d'un aumônier à leurs réunions, lequel sera chargé de s'assurer de la conformité religieuse des décisions prises par l'organisation. La proposition, soumise au vote, est acceptée à l'unanimité. L'action catholique ne cache pas son enthousiasme: « Et voilà qu'on peut dire que toutes les organisations ouvrières nationales de Québec, soit une trentaine, sont devenues des organisations ouvrières catholiques, selon le vœu de l'église ». Cette décision, impensable à peine dix ans plus tôt, aura un impact déterminant sur l'évolution du mouvement syndical à Québec. Pour nous aider à mieux comprendre le contexte qui provoque ce rapprochement entre le clergé et les syndicats nationaux, revenons quelques années en arrière.

En 1890, le Pape Léon XIII publie l'encyclique "Rerum Novarum" ("les choses nouvelles"). Réagissant aux conséquences de la révolution industrielle, l'église cherche à se donner un programme d'action au sein de la classe ouvrière. Le Pape s'insurge contre certains fléaux du système capitalisme, mais condamne aussi les doctrines socialistes. En lieu et place, l'église oppose ses propres solutions pour "rétablir" l'harmonie entre le capital et le travail. L'encyclique affirme que les travailleurs et leurs employeurs ont des droits complémentaires: le droit à la dignité au travail pour les uns, le droit de propriété pour les autres. Pour protéger leurs intérêts, les travailleurs doivent constituer des corporations professionnelles inspirées de la doctrine sociale de l'église à travers lesquelles ils pourront négocier collectivement avec leurs employeurs, eux-mêmes réunis en corporation. Cette vision des rapports de classe mise sur la bonne entente et le respect mutuel de chacune des parties afin de trouver des solutions à la « question social ».

Au Québec, l'église a violemment critiqué les organisations syndicales tout au long du 19ième siècle, cette nouvelle doctrine tarde à se mettre en place. la majorité des syndicats nationaux, très actif à Québec, voient d'un mauvais œil l'intervention du clergé dans les questions ouvrières.